



## **CONSEIL MUNICIPAL DU 9 avril 2021 COMPTE-RENDU**

**Présents:** BENOITS Yves, DELABRE Grégoire, MAGALLON Nicole, GACOUGNOLLE Cécile, HEMERY Bruno, LUCIANO Lola, VANWOTERGHEN Christian, CRUZ Béatrice

**Absents excusés:** LACOUX Marie (pouvoir à Yves Benoits), Jean-Pierre Tilly, Isabelle Tolla

**Secrétaire de séance :** MAGALLON Nicole

### **Le conseil municipal**

#### **Délibère favorablement**

- Pour voter le budget :
  - Section de fonctionnement :
    - Dépenses : 236 316 €
    - Recettes : 236 316 €
  - Section d'investissement :
    - Dépenses : 996 228 €
    - Recettes : 996 228 €
- Pour reconduire pour 2021 le taux des taxes sur le foncier de 2020 :
  - Taxe sur le foncier Bâti (TFPB) : 25.10 %
  - Taxe sur le foncier non Bâti (TFNPB) : 92.03 %
- Pour demander des subventions pour les travaux de réfection du réseau d'eau de Peyssier :  
Montant des travaux : 10 000 € HT, Département 05 : 40 %, CGATD : 30 %

#### **Décide**

- de valider le courrier à envoyer aux habitants de la commune relatif à l'adressage. Les nouvelles plaques seront apposées aux alentours du 10 mai.
- suite à des plaintes de quelques habitants concernant les nuisances sonores liés à l'activité de l'aérodrome, de demander aux habitants qui le souhaitent de relever les jours et heures de passage des avions. Ce, pour pouvoir établir correctement les faits en lien avec les responsables de l'aérodrome. Cette demande sera inscrite sur le site de la commune.
- de commander un nouveau panneau d'affichage afin d'améliorer l'information aux habitants
- de poursuivre la permanence des élus, le vendredi de 17 à 19 h. Le Conseil municipal a établi le calendrier jusque fin juin.
- de mettre sur le site de la commune de Barcillonnette le lien qui permettra aux habitants de remplir le questionnaire « GREC » concernant le changement climatique sur notre commune et de permettre que les questionnaires papiers remplis soient remis dans la

boîte aux lettres de la mairie.

**Est informé**

- de la suite du PLU : le commissaire enquêteur a fini son enquête et a remis à la mairie ses observations. La commune a répondu à ces observations. Le commissaire va remettre dans les jours prochains son rapport définitif. Ensuite le PLU sera modifié en fonction des observations du commissaire ainsi que celles des PPA (personnes publiques associées). Enfin le PLU sera définitivement approuvé en Conseil municipal.
- le prestataire de service d'Orange a choisi deux sites possibles pour l'installation d'une antenne de téléphonie mobile, un sur Les Faysses, l'autre à Barcillonnette. Des études seront menées afin de préciser lequel des deux sites sera définitivement choisi. L'antenne devrait être posée pour la fin 2022.
- que la pose du chauffe-eau à Peyssier, et que les travaux de débouchage des conduites d'eau sont retardées à cause des conditions climatiques
- que, de plus en plus souvent, des motos viennent perturber les riverains en sillonnant champ et chemins de façon abusive. Mme la Maire, lors de la rencontre prévue avec le Major Blondel de la gendarmerie, lui signalera cette nuisance.

Prochain conseil 21 mai 2021



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Nicole Magallon", written over a blue circular stamp.

La Maire  
Nicole MAGALLON